

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du vendredi 5 mars 2021

Présents : Chassagnel Sophie, Fouillat Jérôme, Beaux Thierry, Delorme Didier, Pilon Céline, Gouton Marie-Christine, Ducreux Marie-Christine, Gouttard Chantal, Brossat Jean-Paul
Absents excusés : Pernet Sylvie, Ducreux Éric

1. Approbation à la majorité des comptes de gestion commune/ CCAS
2. Vote à la majorité des comptes administratifs commune / CCAS
3. Décision à l'unanimité de voter le sursis à statuer
4. Approbation à la majorité du PLU
5. Il a été décidé de procéder au divers échanges de terrains au Goujet, à la Collonge et au Brouilly
6. Suite à la fermeture des restaurants il a été décidé de continuer de faire bénéficier de la gratuité du loyer à l'auberge pour les mois de mars et avril.

Questions diverses :

- La modification de l'action sociale des agents prévu pour le CNAS se fera finalement en bons d'achats Atout Commerce et Auberge, pour soutenir le commerce local.
- Un projet d'agrandissement de la plateforme des poubelles au Brouilly est prévu lorsque l'échange de terrain sera effectif.
- Les travaux pour la mise en conformité des toilettes du centre de loisirs ont débuté par une mauvaise surprise, il a fallu refaire la dalle du sol qui n'était pas prévue et cela occasionnera du retard.

Fin de la séance.